

Compte-rendu du Comité de pilotage de la Réforme du lycée Vendredi 1er avril

Etaient présent.es à ce comité :

Mme la Rectrice, Mme Bétermin (Doyenne des IPR) , S Patrice (DEC), M Linier (EAFC), Mme Pionnier (DOSES), M Monlun (SG adjoint Vienne) , M Thévenet (CSAIIO) ,

M Vigier (pour l'université de Poitiers) ? S Robion (Agriculture) ...

En visio, M Claverie (Dasen 16) , Leclerc(Dasen 79) , M Marien (IPR H Géo) , Marie Ledoux (Chef d'établissement Vinet Barbezieux) Sylvie Luyer Tanet (IPR Anglais), A Lucas (DSI) Catherine Duval IEN , Laurent Mathias (DSI) , Damien Dubreuil (Chef d'établissement LP 2i) Laurent Diaz, Mme Charbonnier (CE Aliénor d'Aquitaine Poitiers), M Ancel (Univ La rochelle) M Peyrot (IPR math) ,MM Bassart (Représentante Région)

Organisations syndicales : étaient représentées le Snalc, l'unsa et le SNES-FSU bien sûr !

Quelques mots de la Rectrice en ouverture :

- au sujet du retour des mathématiques: elle évoque une «fausse actualité» : *chacune et chacun aura son interprétation de cette expression étrange ; s'il s'agit de souligner que la réforme pose un problème à ce niveau aussi, il y a bien longtemps qu'au SNES-FSU nous l'avons dénoncé.* Elle n'a pas de précision à apporter sur le fait d'ajouter 1h 30 pour tous les élèves de Première en enseignement scientifique car les arbitrages seront faits en mai seulement. Actuellement les services des moyens travaillent sur des projections.

- Importance du contrôle continu dans différents contextes, avec EDS pour Parcoursup (du fait du report cette année encore) et PLE (outil d'harmonisation)

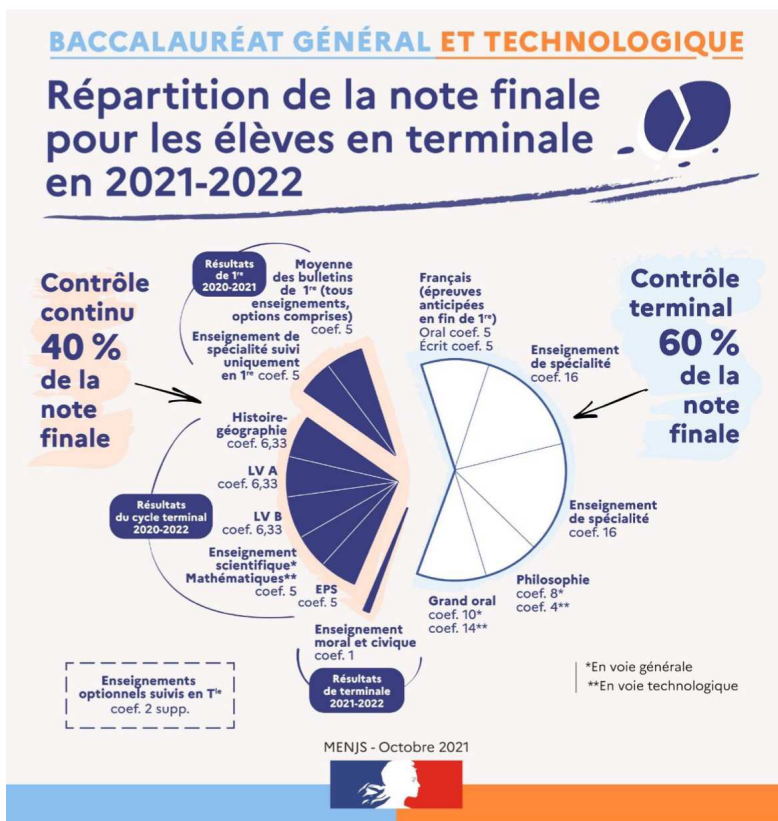
-Actuellement, temps fort d'orientation/parcours des élèves = La rectrice rencontre les chefs d'établissement au sujet de l'accompagnement à l'orientation en département. L'orientation est un axe fort selon elle. Elle donne l'exemple de l'utilisation de Parcours avenir dès la 5^{ème} plutôt qu'en 3^{ème}.

Le SNES-FSU regrette, une fois encore, le temps très court alloué pour le COPIL qui est en revanche très dense en sujets abordés, sujets d'urgence.

Le SNES demande des précisions sur l'enseignement des maths et appelle à suspendre les mesures de cartes scolaires prévues en mathématiques et les compléments de service donnés. Le SNES-FSU espère également que le « moment de lucidité » (sic) du ministre se prolonge sur toute la réforme car si les Maths constituent une des dimensions à reprendre, le problème se pose dans de nombreuses disciplines autres.

La Rectrice confirme que ce serait 1h30 pour tous, l'enseignement scientifique passant de 2h à 3h30. Elle admet que c'est l'une des rentrées les plus complexes depuis 2013

1) Point sur le contrôle continu :



40 % de CC, à partir des moyennes robustes, et des éléments définis dans le projet d'évaluation du lycée

60 % de contrôle ponctuel

AVEC Une entente et une harmonisation des EDS

Une entente pour le GO

Une harmonisation académique du CC

Document projeté :

Mme Bétermin rappelle la note de service de juillet et l'arrêté qui cadrent les modalités d'évaluation. Elle précise que les enseignants sont et seront formés aux évaluations du Grand Oral vers le mois d'avril. Les IA/IPR désignent les collègues convoqué.es. Un vivier associant les professeurs de Première va être constitué afin que les élèves soient formés dès la Première. Elle évoque de nouveau et avec insistance la notion de « moyennes robustes » pour le contrôle continu.

Elle annonce qu'il y aura des temps prévus d'entente et d'harmonisation des EDS, des temps d'entente pour le GOR (l'harmonisation ne semble pas nécessaire au regard des outils fournis et de l'autorégulation à laquelle les jurys procèdent ; l'an dernier, seuls 3 jurys sur l'ensemble ont attiré l'attention par les notes attribuées), une harmonisation académique du contrôle continu...

Le SNES-FSU demande des précisions sur ce qu'il faut entendre par « moyennes robustes » tout en exprimant ses doutes.

La réponse faite est qu'une moyenne robuste est constituée de 3 évaluations robustes par trimestre sauf en EMC.

Nous rappelons l'impossibilité selon la discipline (en particulier son horaire) de produire une « moyenne robuste ».

La réponse apportée est que la robustesse des moyennes s'apprécie en conseil de classe et sur avis des enseignants ; l'objectif étant d'envoyer le moins d'élèves possible en épreuve de rattrapage (on s'en doutait un peu!). Les enseignants décideront de ce qui doit être rattrapé. Toutefois, ces trois notes ne restent qu'une préconisation et ne sont pas de l'ordre de l'injonction, dit elle, quand nous faisons valoir les conditions d'apprentissage de cette année encore (nombreuses absences des un.es et des autres pour cause de covid).

Nous marquons également notre désaccord sur le fait que le contrôle continu malgré ces cadrages pose un problème de rupture d'égalité, car le PLE par exemple ne suffit pas pour garantir la

fiabilité des moyennes d'un établissement à un autre; ce que l'on remarque dans la confrontation des résultats public/privé aux dernières évaluations publiées.

En ce qui concerne le rattrapage, le Rectorat rappelle qu'il faut évidemment prendre en compte le principe de réalité mais que des préconisations de sujet (à prendre dans la Banque Nationale de Sujets ou type BNS) existe. En revanche, aucun cadrage académique n'est prévu. Tout se décide au plan local!

Mme Betermin admet elle-même que du fait des absences, il est impossible de proposer des rattrapages des devoirs organisés (principe de réalité oblige !).

Réponse de la Rectrice à la référence aux données récentes de l'évaluation des établissements: elle a effectivement noté une bonne performance des établissements privés (notamment en Charente) et demande que ces résultats soient étudiés lors du prochain COPIL.

Elle pense que des questions peuvent se poser : les attendus par ex sont très élevés pour notre académie qui serait dotée davantage de CSP moyennes + par rapport à la moyenne nationale. Donc, plus le niveau est élevé, plus il est difficile d'atteindre les attendus. Par ailleurs, nos élèves de la voie professionnelle ont un niveau scolaire + élevé qu'ailleurs et ils seraient ailleurs en LGT : ça fait monter les attendus encore !

II) Grand oral :

A) retour sur l'enquête au sujet de la formation des enseignants : où l'on nous présente toutes sortes de camemberts....

Document : Un plan de formation qui répond à 3 objectifs

- - **S'assurer** que tous les enseignants de spécialité de Terminale ont reçu une formation à caractère disciplinaire
- - **Déployer** la suite de la formation transversale autour de la préparation aux compétences orales et la formation « jury »
- - **Augmenter** le vivier en associant des professeurs de la 1ère à la formation quand ils n'ont pas pu en bénéficier l'an dernier

Une organisation syndicale demande si un temps de correction pour les copies d'EDS est prévu. La demande est également faite de ne plus mettre de temps de latence entre les candidats au grand oral mais de prévoir une pause tous les trois candidats. Une demande d'harmonisation des pratiques dans les différents lycées est également formulée, que ce soit pour le grand oral et le français. Enfin, des demandes sont faites pour éviter les convocations tardives et le désordre dans les copies numérisées.

Réponse de Mme Betermin : il n'y aura plus de temps de latence entre les élèves, cela sera plus fluide, la DEC l'ayant pris en compte. Le nombre d'élèves par jour n'a pas encore été décidé mais un temps de concertation est prévu, entre groupes de 3 élèves par exemple. L'organisation dans les établissements devrait être également plus fluide car tout sera fait plus tôt, les convocations pour les épreuves de spécialités seront d'ailleurs envoyées au mois d'avril.

Elle précise que les difficultés liées à l'épreuve orale vont s'atténuer et reconnaît la pénibilité dans le cumul de ces épreuves mais elle rappelle que les enseignants de français connaissent cette situation depuis des années.

Le SNES-FSU tient à rappeler que les enseignants des voies technologiques aussi passent des épreuves orales depuis des années. Nous sommes contents d'entendre que des anticipations ont été effectuées mais des réponses doivent encore être apportées sur la mise en loge pour l'épreuve de français oral qui devrait être systématique, sur la nécessité d'un cadrage académique et sur la prise en compte des élèves à besoins particuliers. Il est également nécessaire de libérer un temps de correction pour les épreuves de spécialité.

Mme Bétermin assure qu'il y aura cette année vigilance pour ces élèves à besoins particuliers mais ne répond pas aux questions syndicales sur le temps de correction prévu...

B) Point spécifique : GOR en voie technologique : intervention de M Mathias (IPR SII)

L'épreuve du Grand Oral a concerné 3100 élèves de la voie technologique à la session 2021 soit 19% de l'ensemble des bacheliers de l'académie. La moyenne est de 13 (13,7 pour l'ensemble des bacheliers).

L'épreuve du Grand Oral a concerné 3100 élèves de la voie technologique à la session 2021 soit 19% de l'ensemble des bacheliers de l'académie. La moyenne est de 13 (13,7 pour l'ensemble des bacheliers).

Série	Académie	
	Effectif	Moyenne
ST2S	471	13,20
STD2A	116	13,16
STHR	75	12,69
STI2D	591	13,08
STL	146	13,32
STMG	1651	12,89

Le grand oral spécifique à la voie technologique est présenté. Il est précisé qu'il s'agit d'une épreuve qui repose sur un projet ou une étude approfondie, l'évaluation du projet relevant de la moyenne de l'élève en spécialité.

Nous rappelons qu'il n'y aucune obligation de noter le projet en cours. Nous rappelons également la difficulté de suivre un projet avec le temps réduit en spécialité (4h au lieu de 6h précédemment dans l'enseignement de spécialité choisi). De plus, cela est difficile de motiver les élèves puisque le projet (demandant un travail de « Titan » pour les élèves et les enseignants) n'est pas évalué lors du grand oral ; ce qui est dommage puisque le projet est le cœur de la voie technologique.

Réponse

M.Mathias confirme que le projet est au cœur de la voie technologique mais il estime que le temps pour la mise en œuvre du projet est favorable comme par exemple en STI2D. Il précise également que l'évaluation du projet dans la moyenne est une préconisation.

Remarque (donnée au Copil): en STMG, par exemple, les horaires de spécialité de terminale étaient de 6h contre 4 aujourd'hui. Les 10h annoncées sont 10 partagées entre deux enseignements : 4h en spécialité, 6h en management. Or c'est la spécialité qui permet d'élaborer un projet spécifique.

A une question d'une organisation syndicale sur la possibilité de garder un support, il est répondu que non.

Nous regrettons que le support ne soit pas prévu, le projet n'étant pas une étude, l'étude étant réalisée en première. Les élèves ne peuvent plus montrer leurs productions comme un site internet, une production industrielle...qui restent l'aboutissement de leur travail. Nous rappelons que les

élèves qui sont censés être parfois les plus fragiles subissent un nombre très important d'épreuves orales. Il est donc nécessaire de recadrer cette épreuve pour les voies technologiques.

III) ORIENTATION : intervention du CSAIIO, M Thévenet :

A) Printemps de l'orientation :

- catalogue très riche aujourd'hui pour cette action en lien avec la question de l'orientation= 260 actions différentes,
- replay possible, format aussi pour les parents ; e-chat pour les élèves...
- Difficulté d'intégration dans les heures dédiées avec ici un problème de calendrier lié au report des EDS ici.
- Point sera fait avec les Chefs d'établissements pour utilisation de ce catalogue

B) Parcoursup 2021 :

Document : bilan de la campagne Parcoursup 2021 :

« **94 % des néo-bacheliers** ont reçu au moins une proposition et **82 % en ont accepté** une Pour Poitiers :

93,91% des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition et **84,36 % en ont accepté** une

Une **augmentation significative** est notable pour les **bacheliers professionnels** et dans une moindre mesure pour les **bacheliers technologiques**.

- Les propositions d'admission ont été reçues plus rapidement par les candidats
- Les bacheliers technologiques et professionnels ont moins accepté les propositions dans la phase principale
- Les acceptations ont été plus nombreuses en apprentissage et surtout en BTS • Les bacheliers technologiques sont plus nombreux dans les BUT
- Les bacheliers 2021 ont accepté davantage de propositions hors académie »

Le Rectorat s'autocongratule sur les bons résultats de la plateforme parcours sup et les outils proposés aux élèves pour s'orienter. On se félicite sur la mobilité de nos élèves, sur les 54h proposées pour l'orientation...

Le terme de « Démocratisation » de l'utilisation de la plateforme est même avancé car par exemple, « Sciences Po a récupéré 107% de candidatures en plus, tandis que davantage d'établissements y sont représentés (45% en plus) ».

Nous estimons que le terme de démocratisation est inapproprié, le terme publicité étant plus adapté, Sciences Po étant toujours représenté par les CSP+. Nous rappelons également que les 54h présentées pour l'orientation ne sont qu'un affichage. Nous n'avons ni le personnel Psy-EN pour les assurer ni le temps nécessaire.

La réussite de Parcours Sup et de l'utilisation de la plateforme ne correspond pas toujours aux faits. Beaucoup de jeunes mettent une multitude de vœux juste pour être pris quelque part. Qu'en est-il de la satisfaction du vœu le plus cher de l'élève ?

Enfin, nous rappelons le caractère inacceptable de l'engagement citoyen qui ne peut être évalué par un professeur.

Pour terminer, nous dénonçons le fait que, dans de nombreux discours, les voies technologiques soient assignées à une poursuite d'étude en BUT/BTS. L'université doit également pouvoir leur être accessible.

La Rectrice estime qu'il y a démocratisation de parcours sup car en 2017, 20 % seulement des candidats étaient boursiers ; or nous sommes passés à un taux de 25 % en 2020 (taux de priorité) ce qui correspond à 13600 élèves boursiers, en plus. Elle rappelle que 500 euros sont consacrés à la mobilité de ces élèves boursiers.

Elle rappelle l'enjeu national de la voie technologique. Elle évoque l'échec conséquent des élèves de voie technologiques à l'université tandis que l'on constate un taux important de réussite élevé en BTS et BUT pour ces élèves. 50 % de bacheliers techno en BTS/BUT : c'est là une décision heureuse selon elle, de la ministre de l'enseignement supérieur.

L'échec des étudiant.es en première année a baissé ; ce qui atteste selon elle de la réussite de la réforme du lycée.

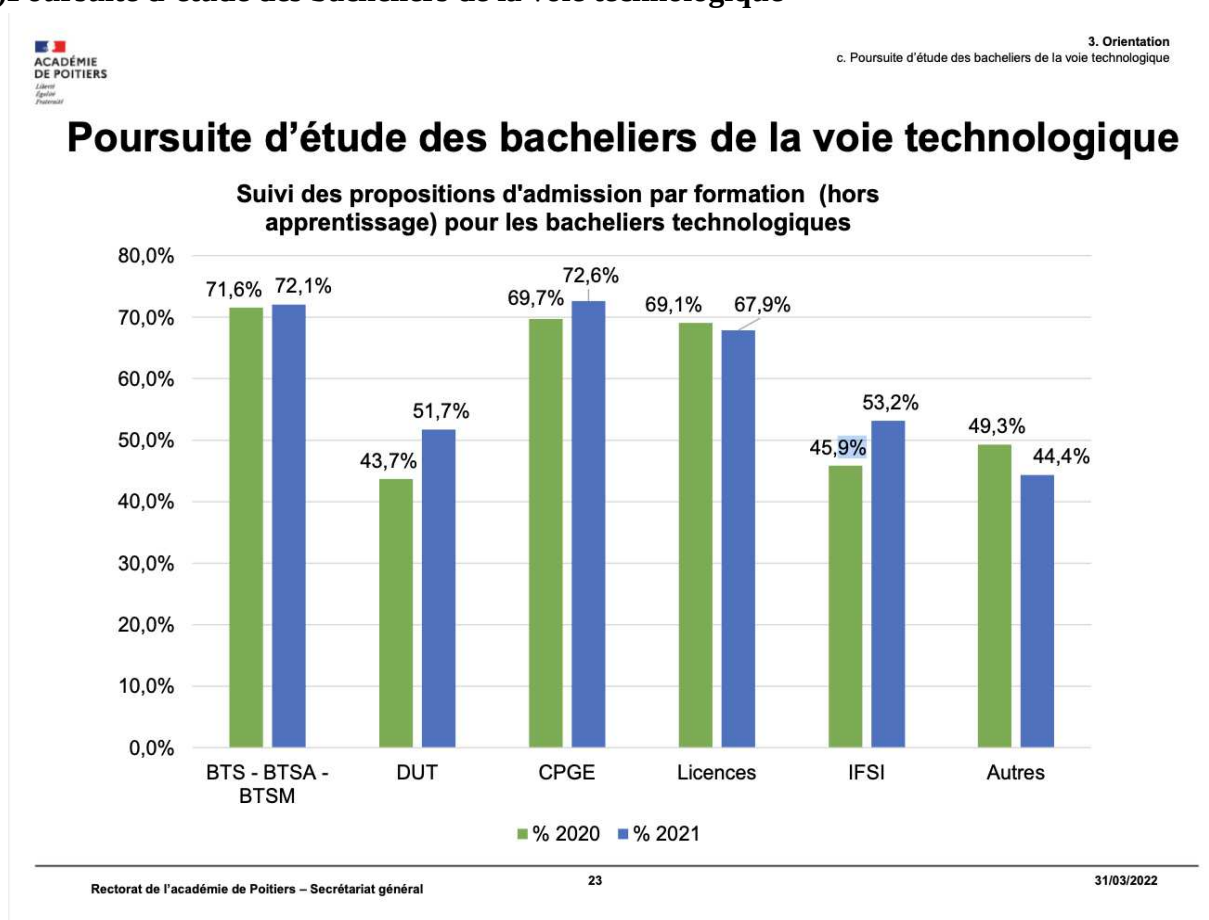
Réponse du CSAIIO : Il estime qu'effectivement des marges de progrès demeurent en ce qui concerne les 54h consacrées à l'orientation.

C'est pourquoi il y a continuum avec le volet Orientation du projet d'établissement

En ce qui concerne la fiche avenir, comme elle est regardée nous soutient-on, une formation des enseignants a été mise en place. En ce qui concerne le parcours citoyen, beaucoup d'enseignants cochent et c'est l'élève qui, dans son projet motivé, le signale dans sa lettre de motivation.

M. Ancel, Président de l'université de la Rochelle, soutient l'engagement citoyen. Pour lui, il est important de considérer l'engagement des jeunes. Par exemple, c'est important de préciser qu'on est pompier volontaire en STAPS. A ses yeux, les universités sont très attentives à cet aspect associatif et à la dynamisation de la vie étudiante. Il rappelle également qu'un accompagnement personnalisé est effectué dans les universités y compris pour les étudiants issus de la voie technologique.

C) Poursuite d'étude des bacheliers de la voie technologique



Diffusion des convocations d' EDS : cette semaine ou la semaine prochaine...

Epreuves finales de terminale : diffusion avant fin mai de la convocation

Nos demandes : elles ont toutes reçu un NON catégorique !

Le SNES-FSU proposera aux équipes des outils d'action.

-*temps de correction pour les EDS : 2 jours de correction (au moins) demandés* ; réponse : rien n'est prévu. 35 copies par enseignant jusqu'à 40 max

-*concernant les 2 jours qui précèdent les épreuves d'EDS*, il s'agira probablement de modifier les EDT de tous les élèves pour que les professeurs d'EDS en terminale se consacrent entièrement à apporter un accompagnement personnalisé à leurs élèves de terminale (organisation évidemment renvoyée au local). Les lycées seraient fermés aux 2ndes et 1eres durant les deux jours d'épreuves d'EDS

- *Philosophie* : nous nous insurgons de voir que la numérisation des copies conduise paradoxalement à retarder le moment où les collègues auront leurs copies « en main » (façon de parler!). Il nous est répondu que le nombre de jours dont disposeront les correcteurs est le même que l'an dernier et que le délai est nécessaire à la numérisation.

- *Nous avons demandé que les collègues qui souhaiteraient disposer de copies papier puissent y avoir accès*. On nous répond que ce n'est pas réalisable ; à chaque enseignant de s'organiser. **Nous rappelons qu'une version papier existe qui s'appelle la copie originale sur laquelle les élèves composent.**

- *Loges pour l'oral de français*: question à l'étude : problème se pose de faisabilité, de disponibilité de salles, de moyens humains

Vos représentants, K Dorveaux, C Fontaine, F Berry